

Origine de la Musique; son développement à la Vallée de Joux.

Innée chez l'homme, comme le sentiment de la parole, la musique, n'a point à proprement parler d'origine.

D'après Lucrèce, l'homme acquit les premières idées des modulations harmoniques, en écoutant le chant des oiseaux.

Après l'Inde, la Chine est le pays où on trouve les traces les plus anciennes d'un système musical établi.

Les grecs ont attribué à la musique une origine divine. Chez eux, cet art était en quelque sorte partie intégrante de la religion, par les chœurs et les hymnes chantés et consacrés à toutes leurs fêtes et à tous leurs dieux.

La musique, chez ce peuple avancé, partageait les premiers rangs avec la poésie, qui la plupart du temps était chantée; les tragédies et les comédies étaient déclamées musicalement.

Depuis ces époques reculées, elle a fait bien des progrès, sous le rapport de son extension et de son perfectionnement.

Partout, dans chaque localité un peu importante, des Sociétés de musiques instrumentales ou vocales ont été créées; dans chaque famille ou à peu près, on fait de la musique.

Ici, un piano, tenu par des mains agiles et délicates, exécute artistiquement les œuvres d'illustres compositeurs; là, un harmonium accompagne par ses sons graves et soutenus, des chœurs exécutés par tous les membres de la famille, moments si doux pour chacun, et laissant toujours un sentiment de pure satisfaction, dont seuls ceux qui en ont joui, peuvent se rendre compte. — La musique élève l'âme et fait vibrer au dedans de l'homme des ondulations d'une nature sublime, qu'aucun autre art ne saurait créer. Si elle console les malheureux, si elle est un baume pour les exilés dévorés par l'ennui, condamnés à gémir loin de leur ciel bien-aimé, loin de ceux pour qui palpite leur cœur, n'est-elle pas un stimulant en face du danger?

Faire de la musique, est-il une récréation plus pure, est-il un passe temps plus exultant, ne donnant lieu à aucune discussion pouvant devenir orageuse ou regrettable?

Notre petite Vallée n'est pas restée en arrière dans le développement de l'art musical.

Actuellement, elle possède un grand nombre de Sociétés s'occupant de l'étude de la musique instrumentale ou vocale.

Cette étude, ne remonte pas à une date bien reculée. Jusque vers l'an 1780, on chantait dans les Églises, les psaumes, sans mesure et sans harmonie; la musique figurée était absolument inconnue. — M. Réal, alors pasteur au Sentier, conçut le dessein de réformer le chant.

Doué de connaissances musicales, de courage et d'activité nécessaires, il provoqua de nombreuses réunions, dans lesquelles il enseignait à ses paroissiens à chanter les quatre parties.

Il se forma alors sous ses auspices, dans la commune du Chenit, une *Société de Musique Sacrée*.

Des réunions partielles avaient lieu chaque dimanche dans les divers hameaux, pour s'exercer et se perfectionner dans l'étude du chant; il y avait élan général, enthousiasme. Pour aider et conduire le chant de l'Église, on établit par la suite des trombones, ce qui en peu d'années le développa d'une manière surprenante.

Malheureusement, ce zèle et cette activité se refroidit peu à peu, et malgré le dévouement de quelques-uns de ses membres, cette Société fut dissoute en 1841.

Vers l'an 1793, un bernois nommé Schmith, établi dans le pays, donna quelques leçons de clarinette et de cor à plusieurs jeunes gens, qui y mirent si peu de bonne volonté, qu'il quitta la contrée et qu'il ne fut plus question de musique pendant un temps.

En 1803 et 1804, M. Pierre Meylan, alors étudiant à l'Académie de Lausanne, venait chaque été passer ses vacances chez ses parents au Brassus, et comme il connaissait le violon, il apportait avec lui des partitions musicales arrangées pour violon, clarinette et basse. Il invitait quelques amis et leur apprit à jouer assez bien pour exécuter des danses. Ce premier succès eut pour effet de décider une douzaine de jeunes gens à se joindre à eux, et bientôt ils fondèrent une *Société Instrumentale*.

Pour les diriger ils appelèrent un nommé Roth, de Lucerne, qui était à Orbe pour l'instruction d'une musique militaire. Après 5 mois de leçons dont le jeune société profita beaucoup, Roth quitta le pays.

Au mois de mars 1806, cette société fut mandée à Orbe, pour y être examinée par une commission militaire, qui la nomma *Corps de Musique de l'Arrondissement*. Il devait se produire aux revues de La Vallée et de Romanel. Petit à petit son effectif s'accrut et atteignit le chiffre d'environ quarante musiciens. Cette musique militaire fut dissoute lors de la réorganisation en 1816, mais elle continua néanmoins à vivre sous le nom de *Union Instrumentale du Brassus*, laquelle existe encore aujourd'hui.

Dans la même année (1806), le Pasteur du Lieu, M. Pellissier, qui savait jouer de plusieurs instruments, réunissait chaque dimanche après-midi quelques jeunes gens disposés à faire de la musique qui parvinrent en peu de temps à jouer passablement des quatuors de Mozart et la collection de Haydn.

M. Pellissier quitta Le Lieu en 1814, et fut remplacé par M. Jaques, musicien distingué et infatigable, qui continua l'œuvre commencée par son prédécesseur. Sous son habile direction le nombre des exécutants augmenta beaucoup, et les progrès furent très rapides.

Cette petite Société se hasarda à donner un concert dans la Salle du tribunal au Sentier, en 1818, en faveur du Comité de bienfaisance de la Commune. C'était en hiver, et comme il faisait très mauvais temps, la recette fut mince; mais nos artistes ne s'en découragèrent pas pour cela. Ils continuèrent avec ardeur à se perfectionner, et, en 1826, ils donnèrent deux concerts dans les salles d'écoles du Brassus et du Sentier.

Le produit de ces deux concerts se montant à 140 fr. fut remis à la Municipalité pour être appliqué à acheter des livres qui seraient données comme prix d'encouragement aux élèves distingués des écoles.

En 1837, à l'occasion de la dédicace de son temple en construction, la population du Brassus se préparait à l'inaugurer dignement, lorsqu'un des paroissiens, M. David Lecoultré, chez Nicolas, eut l'idée de fonder à cette occasion un *Chant Sacré du Brassus*, qui se produisit pour la première fois à cette solennité; les chants qui s'y exécutèrent étaient en partie de sa composition.

Peu après, il se forma au Sentier, une société identique, qui marcha très bien pendant assez longtemps, sous la direction successive de plusieurs personnes dévouées.

En 1846, M. Alphonse Lecoultré, alors chef de la musique militaire, résolut de créer un Orchestre, lequel sous le titre de *Harmonie du Brassus*, a vécu jusqu'en 1880.

M. Alphonse Lecoultré, dont les talents et la passion pour la musique étaient connus de chacun, a aussi été le fondateur de la *Société Chorale du Brassus*, en 1850; laquelle s'est distinguée en maintes occasions, et a obtenu les premiers prix dans plusieurs concours de chant. Actuellement encore, elle est en pleine activité, ayant à sa tête un excellent directeur.

On peut dire sans exagération, que jusqu'en 1865, le Brassus seul faisait de la musique, aussi chaque fois que cela était nécessaire, le Sentier avait recours aux musiciens du Brassus. Désireux de changer cet état de choses, un groupe d'amateurs de la paroisse du Sentier, sachant jouer de divers instruments, se réunirent pour étudier de la musique. Ce commencement recut de la part du public beaucoup d'encouragement.

En 1865, ce petit orchestre, composé de 6 exécutants, prit la résolution de donner une soirée musicale dont le produit sera affecté à l'achat de musique.

Le public répondit d'une manière inattendue à ce premier début, ne ménageant pas ses applaudissements après chaque production.

Petit à petit, cette société prit de l'extension, et aujourd'hui elle compte près de vingt membres, parmi lesquels deux fondateurs.

C'est cette même année, qui vit naître la *Société Chorale du Sentier*, qui désigna pour son directeur M. Emile Baud.

Pendant 25 ans, sous son excellente direction et son dévouement gratuit, la Société a fait de grands progrès; dans plusieurs concours cantonaux, elle a obtenu une place honorable.

C'est par l'initiative de ces deux sociétés, qu'en 1871, le temple fut doté d'un orgue, qui est très utile, maintenant qu'il n'y a plus de maître-chanteur.

En 1884, il s'est fondé au Sentier, une Société de musique instrumentale sous le nom de *Juventus*; elle désigna comme directeur M. John Golay, lequel avec beaucoup d'énergie et de dévouement, s'acquitta de sa tâche pendant onze ans. Cette société, qui au début ne comptait qu'une dizaine de membres, en compte maintenant une quarantaine. Elle a été appelée à jouer à la fête des vigneronnes en 1889; à cette occasion, bien qu'étant tout jeune, elle a été fort appréciée, de même qu'à l'exposition d'Yverdon en 1894.

En 1895, elle s'est présentée au concours cantonal des musiques, à Aigle, avec M. Ch. H. Guignard comme directeur; cette fois, elle s'est tout à fait distinguée et a obtenu la 1^{re} couronne avec félicitations du jury.

Depuis quelques années, il existe à l'Orient deux sociétés de chant; un chœur d'hommes et un chœur mixte; ces deux sociétés, assez bien dirigées, font le plaisir de la localité.

Dans le village du Lieu, il y a un chœur mixte et une société instrumentale de cultre. Cette dernière, *La Persévérante*, fondée en 1881, d'après le dire d'un fils de membre fondateur, doit avoir été fondée autour de 1880; elle s'est distinguée dans plusieurs concours, entr'autre à Aigle en 1895, où elle a obtenu une couronne avec un rang avancé.

Dans la Commune de l'Abbaye, la culture de la musique date d'une époque assez reculée, et y a été assez active. Déjà en l'an 1800, le chant

des psaumes dans l'église était accompagné par des instruments à cordes; cela jusqu'en 1836.

Dès cette date et jusqu'à maintenant, sous la direction d'instituteurs et de musiciens dévoués, cette paroisse a eu presque constamment une société de chant ou de musique instrumentale; actuellement, il existe un chœur d'hommes.

Depuis 1876, le village du Pont a voulu aussi faire sa part musicale, il a débuté par un chœur mixte qui a duré deux ans, puis un chœur d'hommes lui a succédé pendant quelques années.

En 1854, il s'est créé aux Charbonnières un chœur mixte sous le nom de *La Lyre*, dont l'effortif des membres est monté jusqu'à 40 à 50. Cette société est de longues et heureuses années, pendant lesquelles elle s'occupa aussi de l'étude de la comédie, offrant au public à chaque printemps une soirée musicale et dramatique.

Actuellement, cette localité possède un chœur d'hommes, *l'Echo du Risoud*.

Voilà d'une manière très incomplète, la vie musicale telle qu'elle s'est développée dans notre petite contrée, et l'état dans lequel elle se trouve actuellement.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes ces sociétés, lesquelles, tout en faisant passer à la population d'agréables instants, ont contribué dans une large mesure à soulager des misères et à faciliter la création de choses utiles dans la contrée.

Qu'elles travaillent toujours l'étude de cet art qui console, encourage et fortifie.

Que ces accords s'établissent non seulement entre ceux s'occupant de musique, mais que tous concourent à former cette harmonie si désirable et si nécessaire pour le développement de notre chère Vallée; c'est là mon vœu le plus sincère.

Chez-le-Maitre, le 15 février 1896. J. N. A.

FAVJ, 23 V 1912

1912

EN AVANT LA MUSIQUE

1. Origine de la musique, son développement à la Vallée de Joux - texte paru dans la FAVJ de 1912, no 21, du 23 mai.

Innée chez l'homme, comme le sentiment de la parole, la musique n'a point à proprement parler d'origine.

D'après Lucrèce l'homme acquit les premières idées des modulations harmoniques en écoutant le chant des oiseaux.

Après l'Inde, la Chine est le pays où l'on trouve les traces les plus anciennes d'un système musical établi.

Les grecs ont attribué à la musique une origine divine. Chez eux, cet art était en quelque sorte partie intégrante de la religion, par les chœurs et les hymnes chantés et consacrés à toutes leurs fêtes et à tous leurs dieux.

La musique, chez ce peuple avancé, partageait les premiers rangs avec la poésie qui, la plupart du temps, était chantée ; les tragédies et les comédies étaient déclamées musicalement.

Depuis ces époques reculées elle a fait bien des progrès sous le rapport de son extension et de son perfectionnement.

Partout, dans chaque localité un peu importante, des sociétés de musique instrumentales ou vocales ont été créées ; dans chaque famille ou à peu près, on fait de la musique.

Ici, un piano, tenu par des mains agiles et délicates, exécute artistement les œuvres d'illustres compositeurs ; là un harmonium accompagne par ses sons graves et soutenus des chœurs exécutés par tous les membres de la famille, moments si doux pour chacun et laissant toujours un sentiment de pure satisfaction dont seuls ceux qui en ont joui peuvent se rendre compte. - La musique élève l'âme et fait vibrer au dedans de l'homme des ondulations d'une nature sublime, qu'aucun autre art ne saurait y créer. Si elle console les malheureux, si elle est un baume pour les exilés dévorés par l'ennui, condamnés à gémir loin de leur ciel bien-aimé, loin de ceux pour qui palpète leur cœur, n'est-ce pas un stimulant en face du danger ?

Faire de la musique, est-il une récréation plus pure, est-il un passe-temps plus entraînant, ne donnant lieu à aucune discussion pouvant devenir orageuse ou regrettable ?

Notre petite Vallée n'est pas restée en arrière dans le développement de l'art musical.

Actuellement, elle possède un grand nombre de sociétés s'occupant de l'étude de la musique instrumentale ou vocale.

Cette étude ne remonte pas à une date bien reculée. Jusque vers l'an 1780, on chantait dans les Eglises les psaumes sans mesure et sans harmonie ; la musique figurée était absolument inconnue. - M. Réal, alors pasteur au sentier, conçut le dessin de réformer le chant.

Doué de connaissances musicales, de courage et d'activité nécessaires, il provoqua de nombreuses réunions, dans lesquelles il enseignait à ses paroissiens à chanter les quatre parties.

Il se forma alors sous ses auspices, dans la commune du chenit, une société de Musique Sacrée.

Des réunions partielles avaient lieu chaque dimanche dans les divers hameaux pour s'exercer et se perfectionner dans l'étude du chant ; il y avait élan général, enthousiasme. Pour aider et conduire le chant de l'Eglise, on établit par la suite des trombones, ce qui, en peu d'années, le développa d'une manière surprenante.

Malheureusement, ce zèle et cette activité se refroidit peu à peu, et malgré le dévouement de quelques-uns de ses membres, cette société fut dissoute en 1841.

Vers l'an 1793 un Bernois nommé Schmith, établi dans le pays, donna quelques leçons de clarinette et de cor à plusieurs jeunes gens qui y mirent si peu de bonne volonté qu'il quitta la contrée et qu'il ne fut plus question de musique pendant un temps.

En 1803 et 1804, M. Pierre Meylan, alors étudiant à l'Académie de Lausanne, venait chaque été passer ses vacances chez ses parents au Brassus, et comme il connaissait le violon, il apportait avec lui des partitions musicales arrangées pour violon, clarinette et basse. Il invitait quelques amis et leur apprit à jouer assez

bien pour exécuter des danses. Ce premier succès eut pour effet de décider une douzaine de jeunes gens à se joindre à eux, et bientôt ils fondèrent une Société Instrumentale.

Pour les diriger ils appelèrent un nommé Roth, de Lucerne, qui était à Orbe pour l'instruction d'une musique militaire. Après 5 mois de leçons dont la jeune société profita beaucoup, Roth quitta le pays.

Au mois de mars 1806, cette société fut mandée à Orbe pour y être examinée par une commission militaire qui la nomma Corps de Musique de l'Arrondissement. Il devait se produire aux revues de la Vallée et de Romainmôtier. Petit à petit son effectif s'augmenta et atteignit le chiffre d'environ quarante musiciens. Cette musique militaire fut dissoute lors de la réorganisation en 1876, mais elle continua néanmoins à vivre sous le nom de Union Instrumentale du Brassus, laquelle existe encore aujourd'hui.

Dans la même année 1806, le pasteur du Lieu, M. Pélissier, qui savait jouer de plusieurs instruments, réunissait chaque dimanche après-midi quelques jeunes gens disposés à faire de la musique, qui parvinrent en peu de temps à jouer passablement des quatuors de Mozart et la collection de Haydn.

M. Pélissier quitta le Lieu en 1814, et fut remplacé par M. Jaques, musicien distingué et infatigable, qui continua l'œuvre commencée par son prédécesseur. Sous son habile direction, le nombre des exécutants augmenta beaucoup et les progrès furent très rapides.

Cette petite Société se hasarda à donner un concert dans la Salle du tribunal au Sentier en 1818 en faveur du Comité de bienfaisance de la commune. C'était en hiver, et comme il faisait très mauvais, la recette fut mince ; mais nos artistes ne s'en découragèrent pas pour cela. Ils continuèrent avec ardeur à se perfectionner et, en 1825, ils donnèrent deux concerts dans les salles d'écoles du Brassus et du Sentier.

Le produit de ces deux concerts se montant à 140 frs fut remis à la Municipalité pour être appliqué à acheter des livres qui seraient donnés comme prix d'encouragement aux élèves distingués des écoles.

En 1837, à l'occasion de la dédicace de son temple en construction, la population du Brassus se préparait à l'inaugurer dignement, lorsqu'un des paroissiens. M. David Lecoultre, Chez Nicolas, eut l'idée de fonder à cette occasion un Chant Sacré du Brassus qui se produisit pour la première fois à cette solennité ; les chants qui s'y exécutèrent étaient en partie de sa composition.

Peu après, il se forma au Sentier une société identique qui marcha très bien pendant assez longtemps sous la direction successive de plusieurs personnes dévouées.

En 1846, M. Alphonse Lecoultre, alors chef de la musique militaire, résolut de créer un Orchestre, lequel, sous le titre d'Harmonie du Brassus, a vécu jusqu'en 1880.

M. Alphonse Lecoultre, dont les talents et la passion pour la musique étaient connus de chacun, a aussi été le fondateur de la Société Chorale du Brassus en 1850 ; laquelle s'est distinguée en maintes occasions et a obtenu les premiers prix dans plusieurs concours de chant. Actuellement encore, elle est en pleine activité, ayant à sa tête un excellent directeur.

On peut dire sans exagération que jusqu'en 1865 le Brassus seul faisait de la musique, aussi chaque fois que cela était nécessaire, le Sentier avait recours aux musiciens du Brassus. Désireux de changer cet état de chose, un groupe d'amateurs de la paroisse du Sentier, sachant jouer de divers instruments, se réunit pour étudier la musique. Ce commencement reçut de la part du public beaucoup d'encouragement.

En 1865, ce petit orchestre, composé de 6 exécutants, prit la résolution de donner une soirée musicale dont le produit sera affecté à l'achat de musique.

Le public répondit d'une manière inattendue à ce premier début, ne ménageant pas ses applaudissements après chaque production.

Petit à petit cette société prit de l'extension, et aujourd'hui elle compte près de vingt membres, parmi lesquels deux fondateurs.

C'est cette même année qui vit naître la Société Chorale du Sentier qui désigna pour son directeur M. Emile Baud.

Pendant 25 ans, sous son excellente direction et son dévouement gratuit, la Société a fait de grands progrès ; dans plusieurs concours cantonaux, elle a obtenu une place honorable.

C'est par l'initiative de ces deux sociétés qu'en 1871 le temple fut doté d'un orgue qui est très utile maintenant qu'il n'y a plus de maître-chantre.

En 1884, il s'est fondé au Sentier une Société de musique instrumentale sous le nom de Jurassienne. Elle désigna comme directeur M. John Golay, lequel, avec beaucoup d'énergie et de dévouement, s'acquitta de sa tâche pendant onze ans. Cette société, qui au début ne comptait qu'une dizaine de membres, en compte maintenant une quarantaine. Elle a été appelée à jouer à la fête des vigneronns en 1889 ; à cette occasion, bien qu'étant toute jeune, elle a été fort appréciée, de même qu'à l'exposition d'Yverdon en 1894.

En 1895, elle s'est présentée au concours cantonal des musiques à Aigle, avec M. Ch.-H. Guignard comme directeur ; cette fois, elle s'est tout à fait distinguée et a obtenu la 1^{ère} couronne avec félicitations du jury.

Depuis quelques années, il existe à l'Orient deux sociétés de chant : un chœur d'hommes et un chœur mixte ; ces deux sociétés, assez bien dirigées, font le plaisir de la localité.

Dans le village du Lieu, il y a un chœur mixte et une société instrumentale de cuivre. Cette dernière, la Persévérante, fondée en 1881, d'après le dire d'un fils de membre fondateur, doit avoir été fondée plutôt autour de 1860 ; elle s'est

distinguée dans plusieurs concours, entr' autre à Aigle en 1895, où elle a obtenu une couronne avec un rang avancé.

Dans la commune de l'Abbaye, la culture de la musique date d'une époque assez reculée, et y a été assez active. Déjà en l'an 1800, le chant des psaumes dans l'église était accompagné par des instruments à cordes, cela jusqu'en 1825.

Dès cette date et jusqu'à maintenant, sous la direction d'instituteurs et de musiciens dévoués, cette paroisse a eu presque constamment une société de chant ou de musique instrumentale ; actuellement il existe un chœur d'hommes.

Depuis 1876 le village du Pont a voulu aussi faire sa part musicale. Il a débuté par un chœur mixte qui a duré deux ans, puis un chœur d'hommes lui a succédé pendant quelques années.

En 1854, il s'est créé aux Charbonnières un chœur-mixte sous le nom de La Lyre, dont l'effectif des membres est monté jusqu'à 40 à 50. Cette société eut de longues et heureuses années pendant lesquelles elle s'occupa aussi de l'étude de la comédie, offrant au public à chaque printemps une soirée musicale et dramatique.

Actuellement cette localité possède un chœur d'hommes, L'Echo du Risoud.

Voilà d'une manière très incomplète, la vie musicale telle qu'elle s'est développée dans notre petite contrée, et l'état dans lequel elle se trouve actuellement.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes ces sociétés, lesquelles, tout en faisant passer à la population d'agréables instants, ont contribué dans une large mesure à soulager des misères et à faciliter la création de choses utiles dans la contrée.

Qu'elles travaillent toujours l'étude de cet art qui console, encourage et fortifie.

Que ces accords s'établissent non seulement entre ceux s'occupant de musique, mais que tous concourent à former cette harmonie si désirable et si nécessaire pour le développement de notre chère Vallée ; c'est là mon vœu le plus sincère.

Chez-le-Maître, le 15 février 1896. J. N.-A.

Note : on peut s'interroger sur ce que cachent ces initiales. Peut-être Jean ou Jacques pour le prénom, Nicole pour le nom, et Aubert pour le nom d'alliance. Ce qui donne Jean Nicole-Aubert, ou Jacques-Nicole Aubert.

C'est la première étude combière consacrée entièrement à la musique. Elle ne parut donc dans la FAVJ que 16 ans après sa rédaction de 1896.